



La lettre de l'hiver

Droit D'Vélo



Association pour la défense des usagers de la bicyclette et la qualité de vie en ville dans le Douaisis

hiver 2008 N° 47

Sommaire

- P 1 : édito, manif du Pont de Sin
- P 2 : le vélo chez les picards, place du vélo à Douai
- P 3 : sécurité routière, Voirie départementale
- P 4 : balade en Bourgogne, billet



Agenda

- **Judi 12 mars à 18h** : réunion de travail sur le plan vélo à Douai Centre social Eliane Andris rue Camille Guérin Douai
- **3 et 4 avril** : Forum du Développement Durable au Lycée de Wagnonville
- **24, 25 et 26 avril** : AG de la FUBicy à Lille
- **Dimanche 17 mai** : voyage à Amiens



Droit d'velo Douaisis est adhérent à la



EDITORIAL

UNE ASSEMBLEE GENERALE DYNAMIQUE

Nous étions plus de quarante participants à l'AG de Droit d'Vélo le samedi 31 janvier, y compris Monsieur Vernier, maire de Douai, et Madame Prouvost, Vice-présidente du Syndicat des Transports, Jean-Luc Hallé vice-président de la CAD. Nous avons fait le bilan bien sûr de l'année 2008. Vous retrouverez le rapport d'activité sur notre site. Je me bornerai à rappeler les points forts de notre rapport d'orientation.

Tenir notre rôle de représentant des cyclistes quotidiens, en utilisant la concertation toujours, mais parfois aussi en sachant nous imposer quand nous ne sommes pas écoutés (voir la manifestation lors de l'inauguration du Pont de Sin). Nous voudrions pouvoir intervenir en amont des projets d'aménagement pour garantir la présence d'aménagements cyclables, plutôt que d'intervenir à posteriori pour limiter les dégâts, par exemple la ligne 2 du Tram, le projet du Raquet. Madame Prouvost nous a entendu sur ce point, une réunion est prévue prochainement.

Travailler au projet de Maison du Vélo, inscrit dans le PDU, en lien avec le SMTD. Le contenu de cette Maison est encore à définir: parking vélos, location de cycles, développement du tourisme cycliste, promotion du vélo, marquage,... ; mettre en place un groupe de travail sur ce projet;

Organiser deux sorties de l'association à l'extérieur : une première au printemps à Amiens, où le réseau de pistes cyclables et le patrimoine culturel sont importants, et l'autre en automne;

Poursuivre le marquage de vélos dans les établissements scolaires, les centres sociaux, dans les différentes manifestations locales en lien avec la Fubicy.

Pour être à la hauteur de ces objectifs, notre association doit être forte par son nombre d'adhérents, mais aussi leur dynamisme, leur capacité à se mobiliser sur des moments importants. Et çà, nous avons pu le vérifier en quelques occasions, et ce soutien est précieux.

Les cyclistes, les oubliés du Pont de Sin

Nous étions une vingtaine de cyclistes de l'association, avec tracts et banderole, à l'inauguration du Pont de Sin après rénovation, désormais interdit aux cyclistes.

Ceux-ci n'ont plus qu'à emprunter la voie tram voisine, à pied. Les élus présents du Conseil Général (Jacques Michon, et Jocia Vancoillie, Vice-Présidente chargée des infrastructures) étaient gênés vis à vis de leur propre politique favorable au vélo et aux modes doux.



Nous les avons interpellés, mais quelle solution y-a-t-il, maintenant que les travaux sont achevés ? Pourtant, la loi impose depuis décembre 1996, « A l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous formes de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation. L'aménagement de ces itinéraires cyclables doit tenir compte des orientations du plan de déplacements urbains, lorsqu'il existe. » Peut-on être plus clair?

Nous devons continuer à faire pression sur les décideurs pour qu'ils appliquent cette loi dans tous leurs travaux de voirie; y compris en portant plainte auprès du Tribunal Administratif.

Le vélo chez les picards, une affaire qui roule ?

Avec une population, certes plus nombreuse que celle du Douaisis, l'agglomération amiénoise constitue un exemple dans lequel nos décideurs pourraient bien dénicher quelques bonnes idées. Fin octobre, mon fils et moi-même prenions la route d'Amiens. Un voyage d'une journée pour étudier comment nos amis Picards s'y prennent



pour promouvoir les déplacements à bicyclette. Enquête.

Plutôt bien loti, le cycliste amiénois dispose du VELAM, un système de vélos en libre-service géré par la société JC Decaux (à l'instar du VELIB parisien) mais peut aussi choisir de s'adresser à Amiens Vélo Service, une association sub-

ventionnée (à hauteur de 80 000 euros/an), qui agit localement pour promouvoir l'usage de la petite reine. Enfin, et ça n'est pas rien, il peut compter sur le soutien d'une association de défense et de promotion non subventionnée - comme la nôtre - : Véloxygène.

Du côté de la communauté urbaine, nous avons même eu la bonne surprise de rencontrer un gestionnaire de parc automobile qui propose, pour les déplacements professionnels du personnel, le prêt de vélos. C'est ce qu'on appelle montrer le bon exemple...

Pourtant, tout cela n'est pas l'œuvre d'un écologiste patenté. Avant que la ville ne bascule à gauche lors des dernières élections, c'est avec le soutien de Gilles De Robien, ancien édile UDF et ministre de l'Équipement que ces projets ont été initiés. On pourra contester son projet d'autoroute Amiens - La Belgique, néanmoins, force est de reconnaître qu'en matière de vélo il a su faire preuve d'une volonté politique et d'une implication. Des qualités qui semblent faire défaut par chez nous, en témoigne le projet de la maison du vélo, inscrit dans les plans dès 2002 et sans cesse repoussé depuis.

Quelques chiffres :

AmienVélo Service, ce sont 1200 vélos à 250 euros pièce, achetés depuis dix ans par la métropole. 800 d'entre eux sont loués au mois et même à l'année ; ceux-là même que l'on voit un peu partout dans les rue d'Amiens.

Cette association loi 1901, dirigée par Antoine Pattin, jeune et bouillonnant d'idées, emploie 5 salariés, « mécano-animateurs » et dispose d'un local prêté par la Mairie. Ils ont commencé par du gardiennage à la gare, puis la location, les vélocoles, et autres animations comme le très branché Amiens tour by night mensuel



Le Velam, ce sont 300 vélos à 2000 euros pièce (borne électronique comprise). Des vélos qui attendent le client : une seule rotation par jour par vélo après un an de fonctionnement. Il en était prévu pas moins de 6. Peut-être est-ce la conséquence de l'absence de station en banlieue : une fois que les gens sont venus en voiture jusqu'au centre, le Velam a moins d'utilité. Faute d'un mandat, nous n'avons pas pu rencontrer son gérant, ni le gestionnaire du marché à la ville

Marc Bonnaffé

trois sites : <http://amiensveloservice.fubicy.org> ,
www.velam.amiens.fr, et amiens.veloxygene@fubicy.org.

Notes du bureau:

1. Il faut signaler que nous avons prévu une sortie à Amiens le dimanche 17 mai. A confirmer.

2. Un groupe d'étudiants de l'Ecole des Mines étudie cette année un projet de location de vélos sur Douai. Résultats de l'étude en mai.

Place du vélo à Douai ?

Le Maire de Douai a précisé ces derniers temps, soit dans des déclarations publiques, soit dans un texte à la presse, et récemment lors de l'Assemblée générale de Droit D'Vélo, quelques projets concernant la circulation des cyclistes en ville.

Nous en retenons trois:

1. La mise en continuité des itinéraires cyclables sur la ville
2. La création de *la Maison du Vélo*
3. La pérennisation du contre sens cyclable rue de la Cloche

Les intentions sont bonnes, elles devraient avoir sur le terrain un effet positif, augmenter sensiblement le nombre de vélos, déjà en croissance régulière à Douai.

Rappelons cependant que la concertation avec l'association d'usagers Droit D' Vélo reste le meilleur moyen pour que la réalisation de chacun de ces points soit une réussite. Et prendre en compte spécifiquement :

1. Afin que les pistes cyclables constituent un réseau sécurisé, il faut bien étudier les besoins des cyclistes, leur pratique de la ville (traversée, approche des équipements)...
2. *La Maison du Vélo* (on préfère la dénomination Maison des cyclistes importée de Belgique) doit être un projet ambitieux, cette maison devrait apporter de nouveaux services aux cyclistes réguliers ou occasionnels, en particulier dans le cadre de l'intermodalité train + vélo : avancer sur ce projet, signifie réflexion collective sans œillère : notre association va réunir un groupe de travail à ce propos : avis aux amateurs! Cette maison devrait se situer près de la gare dans un bâtiment, côté nord, faisant pendant à celui existant, perpendiculaire au bâtiment de la gare, côté sud.
3. Les *séparateurs* (entre la voie et le contre-sens cyclable, comme rue de la Mairie) doivent borner une piste suffisamment large afin d'en faciliter le nettoyage et ne pas diffuser une impression d'espace resserré chez le cycliste ; par ailleurs, ils doivent être conçus de façon à en permettre le franchissement par des personnes à mobilité réduite ou des landaus (plan d'accessibilité de la ville oblige !).

N.D.L.R: Les adhérents auront l'occasion d'apporter leur contribution lors de la réunion du jeudi 12 mars (voir agenda)



CYCLISTES, PIÉTONS ET AUTOMOBILISTES FONT AMI AMI À METZ

À Metz, cyclistes, piétons et automobilistes circulent depuis hier dans la première «zone de rencontre» de France, dans le centre historique. Le concept permet de faire coexister les piétons, prioritaires, et les véhicules dont la vitesse est limitée à 20 km/h, conformément à une nouvelle disposition du code de la route.

Sécurité routière, bilan 2007

L'Observatoire Régional de Sécurité Routière vient de publier le bilan et ses analyses sur l'année 2007 concernant l'accidentalité dans la Région Nord-Pas de Calais. Ces chiffres sont à rapprocher des chiffres nationaux:

En France Métropolitaine et DOM, il y a eu 4838 tués, soit -2,1%. Une baisse qui se poursuit certes, mais à un rythme moindre.

L'évolution selon les différents modes de transports: piétons (+ 4,9%); bicyclettes (-21,5%); cyclomoteurs (+2,5%); motocyclettes (+7,9%); voitures de tourisme (-6,2%); accidents avec PL (-3,4%).

Alors que l'usage du vélo se développe partout en France, le nombre de cyclistes tués est en nette baisse. Le vélo n'est donc pas plus dangereux que les autres modes de déplacement. Cela rend d'autant plus incompréhensible et regrettable les campagnes de dénigrement rencontrées dans les médias sur les cyclistes (voir le billet d'humeur).

L'analyse des chiffres 2007 montre également le risque d'accident plus important la nuit, ainsi que la part prise par l'alcoolémie (stable à 16% depuis plusieurs années).

Dans le Nord-Pas de Calais, le nombre global de tués est de 192. Il faut rappeler qu'en 1973, il était de 942. Et la baisse est de près de 30% depuis 2003. Quel chemin parcouru! Cette évolution est le fruit d'une prise de conscience et d'une politique de sécurité routière qui s'accroît et ne se limite pas à la seule répression.

Dans l'analyse des chiffres, la tranche d'âge 18-24 ans est sur-représentée dans les victimes, elle représente près du quart des tués. Pour les différents modes de déplacement, la répartition des victimes indique l'importance de l'accidentalité pour les cyclomoteurs et les motocyclettes (17% et 11%), alors que les piétons (15%), la bicyclette (5%), les véhicules légers (48%) sont conformes à leur part dans les déplacements.

Trop souvent, on retrouve dans les médias, ou les services de police l'amalgame entre les deux roues motorisés et les deux roues non motorisés.

Que conclure de ces analyses pour nous usagers du vélo?

Comme l'affirme la FUBicy, le risque d'accident diminue avec l'augmentation de la circulation à vélo. En ville, il faut rééquilibrer le partage entre les différents modes de déplacement. Le récent décret d'août 2008 initiant le code de la rue devrait permettre cette évolution: le principe du respect du plus faible doit s'appliquer, de même que le développement rapide des zones 30 et des zones de rencontres. La baisse de la vitesse en ville permettra à un plus grand nombre de ressortir le vélo pour faire les courses, aller au travail, conduire les enfants à l'école, et fera aussi baisser les chiffres d'accident. Et hors agglomération, il faut accroître fortement les aménagements cyclables (pistes et bandes cyclables).

" Le véritable danger du vélo , c 'est de ne pas en faire "



Réunion de Travail avec la Direction Départementale de la Voirie

Réunions régulières au Lapin des Champs entre les services de la Voirie en charge des routes départementales et les associations de cyclistes ADAV de Lille (qui a signé une convention avec le Conseil Général) et Droit d'Vélo. Des projets d'aménagements cyclables nous sont présentés et nous donnons notre point de vue de cyclistes au quotidien. Ces projets sont présentés très en amont et ne seront réalisés que dans quatre à cinq ans. Au fil des ans, le réseau de pistes cyclables doit se développer dans le Douaisis.

Voici la liste de ces projets:

Orchies: la piste bi-directionnelle double une voie nouvelle envisagée pour 2011-2012, reliant une future zone résidentielle et la gare;

Marchiennes: entre Le Cattelet (Flines) et Marchiennes, une piste longera la route jusqu'au Pont de Mouy et passera ensuite dans le bois jusque Marchiennes;

Raimbeaucourt: piste bi-directionnelle reliant le village à la D917 (Douai-Faumont);

Râches- Flines: piste bi-directionnelle, avec éclairage au niveau de la carrière;

Flines -Coutiches: deux pistes unidirectionnelles;

Pecquencourt-Bruille: deux pistes uni-directionnelles. Lien avec la boucle n°3 de la CAD-CCO;

Goeulzin-Arleux: une ou deux pistes sont envisagées; le choix entre l'uni- ou le bi- dépendra du mode de franchissement du canal au Molinel.

Férin-Hôpital de Dechy: piste bi-directionnelle, mais un problème se pose pour l'éclairage au niveau de l'échangeur sur la rocade. Qui va payer l'entretien et le fonctionnement de l'éclairage? Pas l'Etat! Pas le Conseil Général! Pas la CAD! Reste la commune de Férin!

Cantin-Hôpital de Dechy: piste envisagée, mais le contournement de Cantin sera à franchir.

Nos interventions se bornent souvent à regarder de près l'entrée et la sortie de ces pistes, mais nous apprécions d'intervenir le plus en amont possible des projets. Les techniciens n'hésitent d'ailleurs pas à reprendre leur travail. De notre côté, nous comprenons mieux la complexité des réglementations sur la voirie.



DROIT D'VÉLO DOUAISIS

257 chemin des Fontinettes

59552 Lambres lez Douai

Messagerie : droitdvelodouaisis@free.fr

Site : droitvelo.free.fr

Organisation

Conseil d'Administration :

Victor Sion (président)

Jacques Dewailly (secrétaire)

Marie-Pierre Sion (secrétaire- adjointe)

Jean-Michel Baudé (trésorier)

Jackie Avenel (membre du bureau)

Christian Lorenz (membre du bureau)

Cécile Depretz (membre du bureau)

Les réunions ont lieu tous les 2èmes mardis du mois.

Nous contacter si vous êtes intéressés à prendre une part plus active aux actions de l'Association au 03 27 87 40 37.

Une balade dans « Les Trois B » (Berry, Bourbonnais, Bourgogne) cet été, ça vous dit ?

Un circuit de 8 à 10 jours dans nos vieilles provinces Françaises :

Cette randonnée cycliste s'adresse à tous les cyclo-randonneurs novices ou chevronnés qui voudraient goûter au plaisir de vacances « sportives », calmes et apaisantes.

L'itinéraire jalonné de bourgs et villages pittoresques, composé d'étapes d'une soixantaine de kms, avec un hébergement en chambre d'hôte, hôtel ou camping selon votre préférence, est praticable sans difficultés par des débutants de tous âges .

Ceci n'est pas la publicité d'une agence de voyage mais une proposition destinée à faire partager le plaisir éprouvé l'an dernier à la découverte de ce type de vacances.

Je mets à disposition de ceux et celles susceptibles d'être intéressés l'itinéraire élaboré par mes soins, les références des cartes et hébergement.

Deux des étapes de ce circuit correspondent aux lieux de séjour d'adhérents de Droit d'vélo susceptibles donc de vous accueillir (s'ils sont présents) ou de servir de point de départ et d'arrivée de cette randonnée (si vous avez besoin de laisser votre voiture).

Avis aux amateurs, si cela vous tente, faites le moi savoir par mail, je vous renverrai le descriptif , les références d'hébergement ... et toutes informations qui vous semblent nécessaires.



Contact :

chlorenz@nordnet.fr

Billet d'humeur



Une émission consacrée aux deux-roues en ville par M6 a de quoi retenir l'attention d'un cycliste douaisien, non ?

Certes, le thème *Vélos, scooters : le dossier noir des deux-roues en ville*, bien dans le style d'un certain journalisme d'investigation laisse entrevoir des arrière-plans insoupçonnés, dans le genre *affaire de pots de vin dans l'achat*

d'arceaux vélos, ou trafic de chambres à air au Ministère des mobilités douces ; ça nous intrigue voire nous inquiète.

Le reportage ne déçoit pas : les cyclistes urbains se voient tailler sur mesure un gilet fluo fourré pour l'hiver par la Sécurité routière-dont le film adopte le point de vue en suivant les équipes de policiers pas à pas.

Constat : les cyclistes posent désormais un problème en ville. Certes, on leur obstrue régulièrement leurs bandes cyclables, mais ils se font une philosophie de tout faire à l'envers du code, grimper sur le trottoir, rouler à contre sens, foncer sur les piétons, gêner les automobilistes qui adoptent le ton compassionnel des adultes confrontés à des ados : « Sachez, pauvres cyclistes-que-vous-êtes, que vous risquez votre peau » (quatre cyclistes abonnés Vélib décédés accidentellement à Paris depuis le début 2008).

On a donc demandé à une cycliste, par ailleurs responsable de casting, de se comporter comme elle le fait habituellement pour se rendre au travail, effet de naturel recherché : c'est concluant, la rue est une jungle, le cycliste s'y complait, c'est pour lui une aire de jeu, pire il (elle) utilise son vélo comme une arme par destination. Pire de pire : certains d'entre eux profitent de leur qualité de cycliste pour boire, et rouler bourrés -oui madame- croyant bénéficier de l'impunité ! Mais que non ! Le cycliste soufflera dans le ballon de Monsieur l'Agent un air de ville combiné de cocktails alcoolisés et se verra conduire en cellule de dégrisement. Les feux rouges grillés, c'est 90 euros (l'étudiante supprimera une quinzaine de repas au restau U !). Ça tombe comme à Gravelotte, les PV : 11 000 à Paris, soit 1 million d'euros ; le vélo, ça peut rapporter gros.

Les cyclistes militants sont présentés sous un double éclairage qui révèle leur double jeu : les associations engagent des formations d'initiation au vélo en ville à destination du public. Ça c'est bien ! Ces mêmes individus deviennent des fauves mettant à mal un stand de la Prévention routière, en hurlant leur colère d'être harcelés par la Police. Ça c'est mal ! Ils poussent même leur volonté de démolir le pays en roulant à poils-un jour pour afficher leur vulnérabilité- toujours !

On l'a compris, on attend toujours un reportage sur la place des cyclistes dans la circulation urbaine, cyclistes dont le nombre a augmenté de 30%.dans la capitale avec la mise en place des Vélib.

Visiblement cette nouvelle donne ne plait pas à tout le monde. Le cycliste marginalisé dans la circulation, invisible, irréductible et mauvaise tête, passe encore, c'est pour le folklore, comme le marqueur d'une époque révolue ! Mais le voir par le nombre imposer une autre pratique de déplacement dans la ville, c'est inacceptable. Caricaturer pour décrédibiliser, c'est de bonne guerre pour un média « embedded » dans un bien vilain projet.

Allez vite on ferme la télé, on n'est pas près de la rallumer celle-là !

Le gilet jaune est partout

Depuis le 1er octobre 2008, le gilet jaune réfléchissant est obligatoire dans les véhicules, et pour les cyclistes de nuit, hors agglomération, et par temps de faible visibilité. Mais de plus en plus de cyclistes l'utilisent en ville le soir car c'est un bon moyen pour être vu. Il faudrait le faire comprendre aussi aux collégiens qui n'ont souvent pas d'éclairage en période hivernale pour aller au collège.



Ouest-France